**Cours 3 : Les techniques de collecte de données**

**L’observation en situation, l’entretien, le questionnaire, l’analyse de contenu…)**

**I. Les techniques de recherche :**

Selon Madeleine Grawitz, les techniques sont un ensemble de procédés opératoires rigoureux, bien définis, transmissibles, susceptibles d’être appliqués à nouveau dans les mêmes conditions, adaptés au genre de problèmes et de phénomènes en cause. Le choix de ces techniques dépend de l’objectif poursuivis, lequel est liée lui-même à la méthode de travail. De cette interdépendance naît la confusion entre les termes technique et méthode, qu’il convient de distinguer, or le langage courant tend à employer indifféremment l’un ou l’autre.

La technique est, comme la méthode, une réponse à un « comment ? ». C’est un moyen d’atteindre un but, mais qui se situe au niveau des faits ou des étapes pratique. Ce que l’on peut dire, c’est que la technique représente les étapes d’opérations limitées, liées à des éléments pratiques, concrets, adaptés à un but défini, alors que la méthodes est une conception intellectuelle coordonnant un ensemble d’opération, en général, plusieurs techniques.

Les techniques ne sont donc que des outils, mis à la disposition de la recherche et organisés par la méthode dans ce but. Elles sont limitées en nombre et communes à la plupart des sciences sociales.[[1]](#footnote-2)

Selon Maurice Angers, la technique de recherche est un ensemble des procédés d’investigation utilisés méthodiquement.[[2]](#footnote-3)

**II. Les manières d’investigation :**

L’investigation peut se faire de manières directe ou indirecte.

**II. A. L’ d’investigation directe :**

C’est lorsque le chercheur entre en contact avec personnes faisant partie de la population visée par la recherche (les informateurs et qui sont désignés dans l’expérimentation par les sujets) qui sont des individus ou des groupes dans l’intention de les observer, interroger ou expérimenter, et ce, de façon directive (liberté minimale laissée aux informateurs), semi-directive (liberté relative laissée aux informateurs) ou non-directive (liberté maximal laissée aux informateurs). Dans le cas, le chercheur peut faire un prélèvement qualitatif ou quantitatif.[[3]](#footnote-4)

**II. B. L’ d’investigation indirecte :**

C’est lorsque le chercheur collecte les données en accédant aux productions d’informateurs et non pas aux informateurs eux-mêmes. Ces productions peuvent être des documents (chiffrés ou non chiffrés) ou des objets provenant d’individus ou des groupes. Comme dans le cas de l’investigation directe, le chercheur peut également faire dans l’investigation indirecte un prélèvement de données qualitatif ou quantitatif.[[4]](#footnote-5)

**III. Les techniques de collecte de donnée:**

En sociologie, plusieurs techniques peuvent être utilisées par le chercheur.

**III. A. L’observation en situation :**

L’observation en situation est une technique directe visant à observer, **habituellement** un groupe, de façon non directive, pour faire un prélèvement qualitatif.

Cette technique est un chois approprié quand le problème de recherche amène à s’intéresser à un groupe restreint d’individus dans le but de connaître certains aspects de leurs existences en les regardant vivre. C’est une technique –ou méthode pour certains- d’investigation directe se prêtant à la recherche monographique.

En outre, cette technique est utilisée pour réaliser une recherche à visée compréhensive afin de découvrir le sens que les personnes observées donnent à leurs actions. Elle permet ainsi d’explorer des problèmes encore mal définis ou en voie de prendre de l’ampleur. Le prélèvement est qualitatif quand il s’agit de noter des situations, des façons d’être ou d’agir plutôt que de compter des fréquences. Le prélèvement est uniquement quantitatif dans l’observation systématique, qui est l’enregistrement répété de comportements manifestés en vue d’en arriver à prédire.[[5]](#footnote-6)

**III. A. 1. Les formes d’observation :**

Le tableau ci-après résume les formes d’observation.

**Tableau n° 1 :** Les formes d’observation

|  |  |
| --- | --- |
| **L’observation en situation**  | **Les formes d’observation** |
| Participante | Désengagée | Ouverte  | Dissimulée |
| Quand l’observateur se mêle à la vie des individus observés. | Quand l’observateur ne se mêle pas à la vie des individus observés. | Quand les membres du groupe ciblé savent qu’ils sont observés.  | Quand les membres du groupe ciblé ne savent pas qu’ils sont observés.  |

La durée de l’observation varie selon le sujet d’étude ou la nature du groupe observé (des heures, des jours, des semaines, des années…etc.). Quant au lieu, selon le sujet d’étude, l’observation peut se faire dans divers lieux, c’est-à dire, là ou les informateurs vivent, travaillent ou se divertissent. Il n’y a que dans les communautés isolées ou fermées sur elles-mêmes qu’à peu près toutes les activités d’un groupe peuvent se dérouler au même endroit.[[6]](#footnote-7)

**III. B. L’entretien :**

Rencontrer, interroger des témoins et des acteurs des faits sociaux au cours d’entretiens constitue l’un des principaux moyens de collecte de données dont disposent les sociologues. Les entretiens doivent être conduits avec respect et écoute afin qu’ils soient une source d’informations riches et authentiques qui devront ensuite faire l’objet d’un travail d’analyse et d’interprétation.[[7]](#footnote-8)

Dans « Dictionnaire de sociologie » (2005), l’entretien est défini comme technique utilisée en sciences sociales, qui permet de recueillir des informations verbales en mettant face à face un enquêteur et un enquêté.[[8]](#footnote-9)

Dans la même lignée, Madeleine Grawitz définit l’interview ou l’entretien comme étant un procédé d’investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations, en relation avec le but fixé.[[9]](#footnote-10)

Pour Maurice Angers, l’entrevue de recherche est une technique directe, à l’aide de questions dites ouvertes parce qu’elles sont formulées pour inviter les informateurs à élaborer leurs réponses. Elle se déroule de façon semi-directive car les thèmes ont été choisis par l’intervieweur, mais les informateurs sont libres de prendre le temps qu’ils veulent pour répondre et de le faire de la façon qu’ils désirent. L’entrevue sert à faire un prélèvement qualitatif, qui permet de décrire ou de comprendre les témoignages plutôt qu’en tirer des résultats quantitatifs.[[10]](#footnote-11)

 **III. B. 1. Les types de l’entretien :**

Parmi les formes possibles de l’entretien, on distingue d’une part les entretiens directifs, les entretiens semi-directifset les entretiens non-directifs, et de l’autre part, les entretiens individuels et les entretiens collectifs :

**- L’entretiens directif :** Un entretien directif suit un ordre et respecte une forme de questions qui sont strictes et doivent être identiques d’une personne à l’autre. L’enquêteur doit éviter, le plus possible, toute digression, tout propos particulier s’écartant des sujets proposés par l’intervieweur. Ce mode d’entretien est recommandé lorsque ceux qui les mènent ne font pas partie de l’équipe de la recherche (comme le cas des enquêtes d’opinion réalisé par des instituts de sondage privée). Il est généralement utilisé pour récolter un grand nombre de réponses auprès d’un large échantillon de répondants. On cherche à pouvoir comparer au plus près pour procéder à des classements souvent chiffrés de « types » de réponses.[[11]](#footnote-12)

**- L’entretien semi-directif :** Lorsqu’on souhaite approfondir les réponses et obtenir des points de vue plus riches, on utilise plutôt des entretiens semi-directifs. Dans ce cas, fréquent en sociologie et en psychologie, le guide d’entretien sert de trame, de fil directeur permettant de ne rien oublier d’essentiel, mais l’intervieweur laisse une marge de liberté à l’interviewé pour développer tel ou tel aspect, pas forcément prévu, et pour extrapoler lorsque cela peut apporter une meilleure connaissance et une compréhension plus profonde. Ce type d’entretien est privilégié par les chercheurs qui les mènent eux-mêmes après avoir construit leur problématique et leur modèle d’analyse. Il est d’autant plus utilisé que le nombre de personnes rencontrées est limités et que l’on souhaite aller le plus au fond possible.[[12]](#footnote-13)

**- L’entretien non-directif :** Inspiré d’une technique de thérapie mise par Carl Rogers (1942), l’entretien non-directif est le plus ouvert. L’enquêteur se contente de proposer un thème d’exploration à l’enquêté, n’intervenant que pour faciliter son expression et le relancer en reformulant ses propos. La non-directivité pure n’existe pas.[[13]](#footnote-14)

**- L’entretien** **individuel :** La plus part des entretiens pratiqués en sociologie sont individuels, cela permet d’une part de garantir la confidentialité et l’anonymat des réponses, cela favorise d’autre part la confiance indispensable entre intervieweur et interviewé.[[14]](#footnote-15)

**- L’entretien** **collectif :** Il arrive que l’on procède à des entretiens collectifs lorsque la discussion en groupe est un moyen d’aller plus loin grâce aux interactions et échanges d’arguments (mais aussi gestes et regard) et que cela ne pose pas de problème de méfiance ou de disposition de répondre avec naturel et sincérité. Il est par exemple tout à fait possible et intéressant d’interroger un groupe de syndicalistes, une équipe de direction (d’entreprise ou d’association), une bande de copain ou une famille nucléaire lorsque le sujet ne met pas directement en cause leurs relations interpersonnelles.[[15]](#footnote-16)

Pour la durée de l’entretien, chacun exige d’y consacrer suffisamment de temps pour aller en profondeur et aborder tous les thèmes prévus. Les propos sont enregistrés et seront en suite transcrits mots à mots en vue de l’analyse. Sur le plan d’éthique (et même juridique), il est nécessaire d’obtenir l’autorisation de la personne entretenue avant de l’enregistrer. L’entretien doit se dérouler dans un endroit ou l’interviewé et l’intervieweur se sentiront tous les deux à l’aise et ne risque pas d’être dérangés. Cet endroit doit être calme, et aucun tiers ne doit être présent.[[16]](#footnote-17)

**III. C. Le questionnaire ou le sondage :**

Le questionnaire est l’outil de recherche tout désigné quand le problème de recherche conduit à vouloir compiler, sur une base comparable, des réponses à des questions posées séparément à un grand nombre d’individus. Cette investigation directe se fait à l’aide de questions dites fermées parce que les choix de réponses sont prédéterminés. L’approche est donc directive. Le prélèvement est quantitatif car il s’agit d’établir des comparaisons chiffrées.

Le questionnaire permet de se renseigner sur de nombreux aspects de la vie d’une large population. Les questions peuvent porter sur les comportements des informateurs, leurs opinions, leur situation sociale, familiale ou professionnelle, leur niveau de connaissance ou de conscience d’un phénomène, ou sur tout autre sujet à propos duquel les informateurs peuvent être interrogés.

Le questionnaire se distingue du sondage sur un ensemble de points résumés dans le tableau suivant :

**Tableau n° 2 :** La différence entre le questionnaire et le sondage.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Date d’apparition | Sujets des questions | Nombre de question | Taille de l’échantillon |
| Questionnaire | 19° siècle | Variés | Important (plus de 10) | Petite (quelques centaines d’individus, ou plus) |
| Sondage | 20° siècle | Surtout liés à l’opinion | Minime (moins de 10) | Grande (1000 individus ou plus) [[17]](#footnote-18) |

**III. C. 1. Les formes du questionnaire et du sondage :**

Il est possible de distinguer plusieurs formes de questionnaires et de sondage. Le tableau suivant les présente :

**Tableau n° 3 :** Les formes du questionnaire et du sondage

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Il est rempli par l’informateur | Il est rempli par le chercheur | Mené à un seul moment | Mené à plus d’une occasion auprès des mêmes personnes | Echelonné dans le temps, comportant sensiblement les mêmes questions d’une fois à l’autre, mais mené auprès de personne différentes  |
| Questionnaire | Questionnaire autoadministré | Questionnaire-interview | / | / | / |
| Sondage | Sondage autoadministré | Sondage- interview | Sondage instantané | Sondage par panel | Sondage de tendance |

Le temps nécessaire à l’administration et à la distribution d’un questionnaire ou d’un sondage varie selon qu’il est possible ou non de réunir de nombreuses personnes au même moment dans un même lieu pour qu’elles y répondent. La distribution du questionnaire à un informateur, puis à un autre, et ainsi de suite, prend évidemment beaucoup plus de temps que sa distribution à plusieurs informateurs en même temps. Toutes choses étant égales par ailleurs, le sondage par facture, demande moins de temps aux informateurs que le questionnaire, parce qu’ils répondent moins longuement. La nature du sondage fait aussi varier la durée. Le sondage instantané exige moins de temps par rapport au sondage par panel ou de tendance.

Que ce soit pour le questionnaire ou le sondage, l’enquête peut être menée dans divers lieux, pourvu que chaque informateur puisse répondre seul et se concentrer sans être dérangé d’aucune manière. Le sondage par téléphone exige, de son côté, que l’informateur puisse se concentrer et être isolé, tandis qu’un envoi par poste doit spécifier au moins la personne habilitée à répondre.[[18]](#footnote-19)

**III. D. L’expérimentation:**

Ce sont les sciences de la nature qui sont à l’origine de la méthode expérimentale. Pendant longtemps, cette dernière n’a été utilisée que pour l’étude d’objets matériels, car il n’apparaissait pas légitime de faire des expériences sur les êtres humains. C’est par la médecine et les sciences qui s’y rattachent que l’expérimentation s’est graduellement étendue à l’étude du vivant, puis de l’humain plus particulièrement. Après le physiologiste Claude Bernard (1813-1878), qui en a formulé les principales règles dans son « Introduction à l’étude de la médecine expérimentales », c’est la psychologie associé à la physiologie qui a répondu à l’usage de ce moyen d’investigation. Un première laboratoire scientifique en psychologie a été crée en 1879 en Allemagne. Puis, les travaux du physiologiste russe Ivan Petrovitch Pavlov (1849-1936) ont illustré l’utilité de la méthode expérimentale pour démontrer comment les comportements des êtres vivants pouvaient être modifiés. C’est ainsi qu’il a été permis à d’expérimenter sur l’être humain, toujours à certaines conditions, et les recherche se sont poursuivies depuis. En sciences humaines, l’utilisation de cette méthode n’est pas aussi répondue qu’en sciences de la nature, car l’objet s’y prêté moins facilement.[[19]](#footnote-20)

L’expérimentation est très souvent considérée comme impossible en sociologie. Néanmoins, pendant une bonne partie du XIX° siècle, des réformateurs sociaux, à la suite de Charles Fourier en particulier, ont préconisé, et parfois tenté, l’expérimentation de nouvelles formes d’organisation sociale. Des efforts d’investigation expérimentale de la vie sociale se manifestent de nos jours. Des administrations ou des entreprises, avant d’adopter une réglementation, de décider une politique ou de lancer un produit, l’ « expérimentent » à petite échelle.[[20]](#footnote-21)

La méthode expérimentale est la méthode qu’il convient d’utiliser, d’une part, lorsque, lorsque le problème de recherche précise qu’il s’agit de mener une étude de rapport de causalité dans le cadre d’une expérience sur des sujets, d’autre part, lorsque les variables d’une hypothèse semblent s’y prêter par leur caractère contrôlable et mesurable. L’expérimentation, en effet, est une méthode d’investigation directe qui nécessite des volontaires par participer à l’expérience. Ceux-ci peuvent être répartis en un groupe expérimental, composé de ceux qui subissent l’effet de la variable indépendante, et un groupe de contrôle ou groupe témoin, composé de ceux qui ne le subissent pas. Une expérience se déroule de façon directive, c’est-à-dire que tous les éléments de la situation ont été déterminés par l’expérimentateur, qui exerce en contrôle sur le déroulement de l’expérience afin de s’assurer que la situation est telle qu’il l’avait prévue. Le prélèvement est quantitatif et assorti de tests statistiques.[[21]](#footnote-22)

**III. D. 1. Les formes de l’expérimentation:**

L’expérimentation classique est l’expérimentation provoquée, dans laquelle les sujets sont divisés en deux groupes (ou plus), dont l’un, le groupe expérimental, subira l’effet de la variable indépendante, et l’autre, le groupe de contrôle ou témoins, en sera exempté, chaque groupe subissant un test avant (pré-test) et après l’expérience (post-test). Si l’une de ces conditions ne peut être remplie et s’il faut travailler sur des groupes déjà constitués, faire passer un seul test, former un seul groupe, accepter que la variable indépendante ne soit pas contrôlée, il s’agira d’une expérimentation invoquée. Si l’expérimentation sur des sujets est exclue, il reste la possibilité de faire une expérience simulée grâce à l’informatique, qui permet de reproduire un modèle simplifié de la réalité.

Pour ce qui est de la durée d’une expérience, elle varie selon les tâches que les sujets ont à exécuter et selon le nombre de fois qu’il est jugé nécessaire de la répéter.

Le lieu prescrit pour réaliser une expérience est le laboratoire parce qu’il réunit les conditions idéales pour permettre de contrôler toutes les variables. Toutefois, la nature de la recherche, par exemple, l’étude de l’effet de l’introduction du changement dans une entreprise, peut obliger à sortir du laboratoire. Il faut cependant chercher à reproduire, dans la mesure du possible, des conditions similaires à celle du laboratoire dans tout autre lieu choisi pour mener une expérience.[[22]](#footnote-23)

**III. E. L’analyse de contenu :**

Lorsque le problème de recherche amène à se pencher sur l’étude de documents non chiffrés pour en saisir certaines significations, c’est l’analyse de contenu qui s’impose comme technique de recherche. C’est une technique d’investigation indirecte permettant de tirer des informations de productions qui peuvent prendre une forme écrite, sonore, visuelle ou audiovisuelle. Elle s’applique autant à des documents provenant d’individus qu’à des documents émanant de groupes. Elle sert autant à faire un prélèvement quantitatif que qualitatif.

L’analyse de contenu est une forme poussée et rigoureuse de saisir le sens d’un document, peu importe sa forme. Cette technique est l’outil par excellence des historiens, sociologues, politologues et psychologues qui s’intéressent à l’étude des structures étrangères des médias, de la personnalité, des idéologies et autres formes de représentations des individus et des organisations. Elle est devenue un outil précieux et fort utilisé pour l’étude des médias en général, depuis les téléromans jusqu’aux émissions pour enfants, sans oublier les messages publicitaires, les actualités télévisées et la téléréalité.[[23]](#footnote-24)

**III. E. 1. Les formes d’analyse de contenu :**

L’analyse de contenu porte soit sur le contenu manifeste d’un document, ce qui est explicitement dit ou réellement formulé, sois sur le contenu latent, c’est-à-dire sur son contenu implicite, le non-dit, le sens caché, ce qui n’est pas exprimé.

La durée d’examen des documents varie selon l’ampleur de la documentation et le degré d’approfondissement souhaité. Elle tient aussi au fait d’avoir pu se familiariser suffisamment avec le contenu avant le dépouillement systématique, par exemple lors de la critique interne et externe de la documentation effectuée avec la méthode historique. Habituellement, la critique interne, réalisé à la première étape, a permis de faire une bonne idée du prélèvement à effectuer.

L’analyse de contenu peut se dérouler dans tout lieu qui réunit la documentation et qui permet de la consulter. Habituellement, il s’agira d’une bibliothèque ou d’un centre de documentation ou d’archive. En outre, des sites Internet peuvent aussi être utilisés ou faire l’objet d’une analyse de contenu. Pour de la documentation autre que de l’écrit, recourir à l’enregistrement permet ensuite la consultation à l’endroit qui convient à l’analyste.[[24]](#footnote-25)

**III. E. 2. L’analyse de contenu comme technique complémentaire :**

On peut se servir de l’analyse de contenu comme support ou complément à l’utilisation d’une autre technique. Ainsi, l’intervieweur ou le sondeur qui a recueilli ses données peut se servir avec profit des outils de l’analyse de contenu pour catégoriser les réponses obtenues à des questions qui laissaient une très grande liberté d’expression à l’informateur. D’autres en font aussi un outil de vérifications supplémentaire d’analyses effectuées autrement. On pourrait, par exemple, utiliser l’observation participante et comparer certaines observations en faisant une analyse des productions du groupe étudié. L’analyse de contenu peut dont servir à plusieurs fins et son champ d’application est très vaste.[[25]](#footnote-26)

**III. F. L’analyse de statistiques :**

L’analyse de statistiques, une technique d’investigation indirecte, est la technique appropriée quand le problème de recherche amène à se pencher sur de grands ensembles, de larges populations, à l’aide de compilations statistiques déjà existantes qui figurent habituellement dans des rapports et qui sont souvent accessibles en ligne, (entre autres, sur des sites de ONS : Office National Des Statistiques disponible sur www.ons.dz). Ces documents contiennent des informations quantitatives sur des personnes elles-mêmes (âge, revenu, nombre d’enfants, …etc. et sur des évènements auxquels sont liés (nationalité, mortalité, crimes, accidents…etc.), ou sur des groupes dûment constitués et de leurs activité (bilans d’entreprises ou d’organisations, production industrielle, budgets ministériels, investissements…etc.). Un prélèvement de données sera fait dans ces documents pour en dégager de nouvelles données quantitatives, lesquelles permettront de décrire ou d’expliquer certains phénomènes.

Toute question dont la réponse doit être recherchée auprès de larges portions de la population exige l’exploration de grande masse de données, que souvent, seule l’analyse de statistiques peut permettre. En effet, il existe maintenant peu d’institutions qui n’ont pas de chiffre à offrir sur leurs activités. De plus, sur le plan national, de vastes collectes de données chiffrées ont eu lieu régulièrement. Performance de l’économie, phénomènes démographiques, activités d’entreprises sont des exemples parmi de multitude de phénomènes documentés servant à faire des analyses statistiques.[[26]](#footnote-27)

**III. F. 1. Les formes de l’analyse de statistiques :**

La nature des statistiques disponibles va déterminer la forme que l’analyse va prendre. L’analyse pourra habituellement être plus poussée si elle peut se faire à partir de données unitaires, c’est-à-dire, à partir d’information rattachées à chaque élément ou individu d’une population ou d’un échantillon. De multiples croisements de variables pourront alors être faits. Si l’accès à ce type de données est impossible, il faudra travailler sur des données agrégées, c’est-à-dire, sur des informations dont les éléments de base ont déjà été regroupés et qui ne peuvent être ramenés à ce qu’ils étaient à l’origine.

La durée de l’analyse de statistiques varie beaucoup selon le nombre et la complexité des transformations à faire subir aux données auxquelles l’analyste à accès. Quant au terrain d’étude de l’analyse statistique, tout endroit, physique ou virtuel, qui donne accès aux données statistiques et en permet l’utilisation peut convenir.[[27]](#footnote-28)

**IV. Le choix de la technique et la faisabilité :**

Dans le choix d’une méthode ou d’une technique de recherche, d’autres considérations peuvent orienter la décision. Des considérations matérielles peuvent réduire l’accessibilité à certaines méthodes et techniques, que ce soit la nécessité de sortir de la ville, le nombre de personne qui peuvent collaborer, des contraintes monétaires ou la disponibilité d’un laboratoire. Les habilités personnelles peuvent aussi faire pencher la balance en faveur d’un procédé. L’ampleur de la recherche ou le type de données à recueillir peuvent aussi amener à utiliser tel procédé plutôt que de tel autre, ou même mener à la combinaison de méthodes et techniques.[[28]](#footnote-29)

**Tableau n°4 :** les caractéristiques, les avantages et les inconvénients des techniques de recherche

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Techniques | Raison du choix | Caractéristiques | Formes | Avantages | Inconvénients |
| L’observation en situation | Connaître certains aspects de la vie d’un groupe restreint | - Contact direct - Observation d’un groupe- Non directivité- Prélèvement qualitatif | - Participante- Désengagée- Ouverte- Dissimulée | - Perception de la réalité immédiate - Compréhension profonde des éléments - Vision globale du groupe- Meilleure intégration du chercheur- Coopération facile avec les informateurs- Situation naturelle | - Difficulté de généraliser- Manque d’homogénéité des matériaux- Adaptation trop réussie de l’observateur - Absence lors de certains évènements- Lourde responsabilité de l’observateur  |
| L’entrevue de recherche | Connaître en profondeur des perceptions et des conceptions de quelques individus | - Contact direct- Interrogation d’individus ou de groupe- Semi-directif (d’autres sources citent aussi le directif et le non directif)- Prélèvement qualitatif | - Individuelle- De groupe | - Flexibilité- réponses nuancées- Intérêt suscité chez l’informateur- Perception globale de l’informateur- Prise en considération du groupe  | - Réponses mensongères - Résistance de l’informateur- Subjectivité de l’intervieweur- Manque de comparabilité des entrevues- Obstacles circonstanciels  |
| Le questionnaire ou le sondage | Comparer les réponses à des questions posées à un grand nombre d’individu | - Contact direct - Interrogation d’individus- Directivité- Prélèvement quantitatif | - Autoadministré- Interview | - Appliqué au grand nombre - Rapidité d’exécution- Saisie de comportements non observables- Comparabilité des réponses- Coût minime | - Déformation volontaire de propos- Inaptitude de certains informateurs- Informations sommaires- Refus de réponses |
| L’expérimentation | Connaître les effets mesurables d’un phénomène sur un autre | - Contact direct- Expérience sur des sujets - Directivité- Prélèvement quantitatif | - Provoquée- Invoquée- Simulée | - Etablissement d’un rapport de causalité - Maîtrise de la situation- Précision de mesures | - Grande simplification du réel- Non représentativité des sujets- Inconstances des groupes |
| L’analyse de contenue | Connaître la signification de documents non chiffrés  | - Contact indirect- Analyse de documents- Caractère non chiffré- Prélèvement qualitatif ou quantitatif  | - Manifeste- Latent | - Approfondissement de la symbolique- Possibilité d’études comparatives et évolutives- Richesse d’interprétation | - Longueur de l’analyse- Ecart par rapport à la réalité- Evaluation risquée du matériel  |
| L’analyse de statistiques | Tirer de nouvelles significations des documents chiffrés | - Contact indirect- Analyse de documents- Caractère chiffré- Prélèvement quantitatif | - Unilatérale- Agrégées | - Coûts minimes- Possibilité d’études extensives et évolutives- Complément judicieux à une recherche en cours- Approfondissement d’une recherche déjà menées  | - Statistiques construites par un tiers- Erreur de collecte[[29]](#footnote-30) |

1. Grawitz Madeleine, Méthode de sciences sociales, 11e éd., Dalloz, Paris : 2001, pp. 352-353 [↑](#footnote-ref-2)
2. Angers Maurice, Initiation pratiques à la méthodologie des sciences humaines, Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, Casbah Université, Alger : 1999, p. 130. [↑](#footnote-ref-3)
3. Angers Maurice, Initiation pratiques à la méthodologie des sciences humaines, 6° éd., Les édition CEC, Québec : 2014, p. 41 [↑](#footnote-ref-4)
4. Ibid. [↑](#footnote-ref-5)
5. Ibid. p. 42 [↑](#footnote-ref-6)
6. Ibid. [↑](#footnote-ref-7)
7. Barbusse Béatrice et Glymann Dominique, La Sociologie en Fiches, 1ère. éd., ellipses, Paris, 2005, p. 224 [↑](#footnote-ref-8)
8. Boudon Raymond et al., Dictionnaire de sociologie, Larousse, Paris : 2005, p. 86 [↑](#footnote-ref-9)
9. Grawitz Madeleine, op. cit., p. 644 [↑](#footnote-ref-10)
10. Angers Maurices, Initiation …6° éd., op. cit., p. 44 [↑](#footnote-ref-11)
11. Barbusse Béatrice et Glymann Dominique, op. cit., p. 225 [↑](#footnote-ref-12)
12. Ibid. [↑](#footnote-ref-13)
13. Boudon Raymond et al., op. cit. [↑](#footnote-ref-14)
14. Barbusse Béatrice et Glymann Dominique, op. cit. [↑](#footnote-ref-15)
15. Ibid. [↑](#footnote-ref-16)
16. Angers Maurice, Initiation…, 6° éd., p. 45 [↑](#footnote-ref-17)
17. Ibid. pp. 46-47 [↑](#footnote-ref-18)
18. Ibid. p. 47 [↑](#footnote-ref-19)
19. Ibid. p. 49 [↑](#footnote-ref-20)
20. Boudon Raymond et al., op. cit., p. 95 [↑](#footnote-ref-21)
21. Angers Maurice, Initiation..., 6° éd., op. cit. [↑](#footnote-ref-22)
22. Ibid. pp. 49-50 [↑](#footnote-ref-23)
23. Ibid. p. 51 [↑](#footnote-ref-24)
24. Ibid. [↑](#footnote-ref-25)
25. Angers Maurice, Initiation …, Casbah Université, op. cit., p. 158 [↑](#footnote-ref-26)
26. Angers Maurice, Initiation..., 6° éd., op. cit. p. 53 [↑](#footnote-ref-27)
27. Ibid. [↑](#footnote-ref-28)
28. Ibid., 56 [↑](#footnote-ref-29)
29. Angers Maurice, p. 55 [↑](#footnote-ref-30)